



## Note

**Objet : Réponses aux questions du 27 avril 2020**

**Date : 1<sup>er</sup> mai 2020**

---

- 1. Pourriez-vous préciser si les coûts de 10 M\$ prévus annuellement pour les aspects sociaux et environnementaux sont inclus dans les coûts annuels associés à l'exploitation du projet, tels que présentés dans le résumé des coûts du projet (PR3.1, tableau 2-5, p. 2-12)?**

Des 10 M\$ prévus annuellement, la somme de 7,3 M\$ est actuellement inclut dans l'étude de faisabilité 43-101. Dans les faits, lors de la publication de l'étude, les coûts reliés à l'entente de collaboration et de partage des bénéfices ainsi que la compensation des GES n'ont pas été inclut comme il n'était pas encore connu à ce moment.

- 2. Dans votre réponse sur la ventilation de ces coûts sociaux et environnementaux (DQ20.1, p. 14), vous mentionnez ne pas avoir inclus les coûts d'investissement en capital. La commission cherche à savoir si les 3,2 M\$ associés à l'acquisition volontaire des propriétés mentionnés durant l'audience publique (DT1, p. 19) font partie des coûts d'investissement en capital et s'il y en aurait d'autres significatifs à nous communiquer.**

Dans l'étude de faisabilité, des coûts d'acquisition des propriétés de 1,5M \$ ont été considérés. Lors du dépôt de celle-ci, 1,3M\$ ont aussi été considérés comme des coûts irrécupérables, i.e. qu'ils avaient déjà été dépensé par la société. L'étude de faisabilité considère seulement les coûts prospectifs. Ainsi, en date de décembre 2018, une somme globale de 2,8M\$ a donc été budgété pour procéder aux diverses acquisitions de maisons et terrains. En date d'aujourd'hui, NMG a engagé 3,2M\$ pour procéder aux diverses acquisitions. Nous considérons qu'une somme supplémentaire d'environ 1,3 M\$ pour les terrains ou chalets qui n'ont pas fait l'objet d'acquisitions situés dans le rayon de 1 km est raisonnable à prévoir.